

Tous les services de mon ministère sont offerts à la petite industrie et je pourrais énumérer plusieurs choses que nous pouvons faire pour elle. Mais, il n'y a pas de doute que c'est surtout la grande industrie qui utilise les services de mon ministère.

L'honorable député de Compton le disait lui-même: Très souvent, ces petites industries sont situées dans des régions sous-développées. Alors, il ne fait pas de doute que le ministère de l'Expansion économique régionale s'occupera peut-être plus directement que mon ministère des problèmes d'un certain nombre d'entre elles.

Je pourrais même dire que le ministère de l'Industrie et du Commerce existe en vue de s'occuper surtout—je ne dis pas exclusivement—de la grande entreprise, de façon que le gouvernement ait, sous forme de taxation, les sommes nécessaires pour lui permettre de s'occuper des régions sous-développées.

Le député a également parlé des dangers ou des conséquences négatives de la modernisation. Ce que j'ai dit tantôt du besoin de réadaptation industrielle s'applique. De même qu'il y a, si l'on veut, un recyclage des individus, il doit également y avoir un recyclage des industries.

L'honorable député de Roberval (M. Gauthier) se préoccupe énormément du caractère bilingue de mon ministère. Je puis lui affirmer, sans l'ombre d'un doute, que les principaux fonctionnaires que j'ai nommés: MM. Warren, Kniewasser, Schwarzmann, Sénécal et Mundy sont tous parfaitement bilingues. D'ailleurs, c'est un de mes sujets d'orgueil que d'avoir des fonctionnaires, du moins au niveau supérieur, qui peuvent communiquer dans les deux langues. Je puis assurer l'honorable député, ainsi que tous les autres députés francophones, que s'ils ont affaire à ces fonctionnaires, ils peuvent engager la conversation en français et la continuer.

L'honorable député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) a soulevé un problème qui m'a beaucoup intéressé, soit celui du caractère confidentiel de certains documents du gouvernement. Certains documents peuvent facilement être communiqués au public et d'autres, pas.

J'ai ici une petite liste d'exemples de ces études qu'a faites le ministère. Certaines ont été communiquées aux organismes qui avaient participé à ces études. Dans d'autres cas, cela n'est pas possible, et pour des raisons évidentes: c'est qu'il y a des intérêts en jeu. On a beau être très démocrate, il faut également respecter ces intérêts-là, quand la publication d'un document pourrait entraîner des perturbations dans l'économie du pays.

A mon avis, il faut être très pratique, faire des distinctions et agir en conséquence.

L'honorable député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam) nous a fait l'histoire de la question du blé. Je l'envie d'avoir pu préparer un historique aussi complet que celui qu'il s'est plu à nous décrire cet après-midi. J'aurais préféré qu'il me dise quoi faire demain. De toute façon, j'aurai sûrement l'occasion, demain, de dire ce que j'ai l'intention de faire.

Je voudrais, pendant trois minutes, peut-être, répondre à l'honorable député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) qui a de nouveau saisi la Chambre d'une discussion que nous avions commencée il y a quelques mois et qui m'intéresse—j'allais même dire qui me passionne—énormément.

[Traduction]

On peut invoquer des arguments d'ordre financier. Obtient-on plus avec des programmes civils qu'avec des programmes de défense du ministère? Il y a quelques mois, j'ai dit à la Chambre—et je pourrais me citer—que les industriels canadiens qui profitent de nos programmes pourraient obtenir autant d'un projet civil que d'un projet de défense. Je suis toujours de cet avis et lorsque nous étudierons mes crédits au comité, nous pourrions alors aller au fond des choses et montrer que c'est vrai.

● (5.50 p.m.)

Pourtant, à mon avis, ce n'est pas là-dessus au fond que le député d'Oshawa-Whitby et moi-même divergeons d'opinion. Cette divergence se rattache plutôt aux idées générales et aux cas précis. Je comprends son point de vue, je le répète. Je favorise autant que possible une orientation vers les programmes civils. Il c'est ce qui se fait. Je suis aussi pacifique que lui, parfois peut-être plus, du moins dans la façon dont j'aborde les questions politiques. Cependant, notre divergence de vues est vraiment plus profonde, et j'aimerais avoir le temps d'en traiter. Nous envisageons la défense et les affaires extérieures dans une optique totalement différente. Le débat devrait véritablement porter sur le degré de participation du Canada aux affaires mondiales. Au fond, nous devrions aborder en premier lieu des questions de fondamentales si nous visons à une conclusion. J'aurais alors une foule de choses à dire quant à l'utilité des programmes de défense dans mon ministère. Qu'il me soit permis d'en signaler quelques aspects en passant. Tout d'abord, il faut obtenir la meilleure valeur pour les fonds canadiens affectés à la défense. Mais si mon honorable ami ne veut pas qu'on affecte de fonds à la défense, le débat se place sur un plan tout à fait différent. Dans ma thèse, je suppose